



Monsieur Henri Pierre Guilbert  
Président Directeur Général  
Le Dauphiné Libéré

Veurey, le 3 avril 2007

**Objet : Prime annuelle**

Monsieur,

Par ce courrier nous tenons à vous confirmer la présence d'une délégation de notre syndicat lors de la réunion prévue jeudi 19 avril 2007 concernant la négociation d'un avenant à l'accord du 9 juillet 1986 (prime annuelle).

Concernant cette négociation nous vous demandons de bien vouloir examiner notre demande :

***« Etablir un calendrier d'évolution de cette prime,  
jusqu'à l'équivalence du salaire minimum de l'entreprise. »***

Dans l'attente, je vous prie de croire, Monsieur, en l'expression de mes sincères salutations.

Daniel Cappadoro  
Secrétaire général  
Filpac-CGT Dauphiné Libéré

Affichage